

Début de carrière des élèves de l'enseignement secondaire technique

TEVA – Trajectoires 2009-2013

La collection Formabref TEVA s'intéresse à l'insertion professionnelle des élèves à partir de leur sortie du système scolaire.

La présente publication porte sur l'identification de trajectoires types d'entrée dans la vie active des élèves sortis en 2008/2009 et 2009/2010 de l'enseignement secondaire technique.

L'originalité de l'étude TEVA tient au caractère objectif des données utilisées. Elles proviennent des bases de données administratives du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE), du Centre de Documentation et d'Information sur l'Enseignement Supérieur (CEDIES) et de l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS).

La répétition de cette étude sur plusieurs générations doit permettre de suivre les progrès des jeunes en matière d'insertion professionnelle et de qualité des emplois occupés, au fil des réformes et de la conjoncture.

Permettre aux jeunes d'obtenir rapidement et durablement un emploi de qualité est un vrai enjeu de société dans un contexte où les jeunes font partie, avec les seniors, des publics les plus touchés par le chômage. L'évaluation joue un rôle central dans le choix et le suivi des mesures adéquates. C'est dans cette perspective que s'inscrit l'étude Transition École-Vie Active (TEVA), menée par l'Observatoire de la formation.

En référence aux années scolaires 2008/2009 et 2009/2010, 2 638 des 6 739 candidats à l'obtention des diplômes de l'enseignement secondaire technique (EST) interrompent leurs études pour la première fois et débutent leur vie professionnelle après leur sortie de l'école. Le présent document propose une synthèse de leurs parcours sur les trois années qui suivent la sortie du système scolaire.

Huit trajectoires types d'entrée dans la vie active rassemblent les sortants aux parcours proches.

Trois d'entre elles débouchent sur un accès, soit rapide, soit différé, à un emploi sous contrat à durée indéterminée (CDI) : elles concernent sept sortants sur dix. Parmi ces trois trajectoires, figure celle, dominante, d'un accès rapide et durable à l'emploi sous CDI. Elle réunit 46 % de l'ensemble des sortants. Tous occupent, au moins une fois, un emploi sous CDI et plus d'un tiers ne connaissent que cette situation. La moitié des jeunes de ce groupe décrochent leur premier CDI en moins d'un mois après la sortie de l'école.

Une trajectoire particulière concerne 8 % des jeunes. Ils accèdent rapidement à l'emploi sous contrat à durée déterminée (CDD) et s'y maintiennent.

12 % des sortants sont dans des parcours fortement marqués par le chômage et l'inactivité. Deux trajectoires types les décrivent, dont celle préoccupante d'un chômage et d'une inactivité durables. Cette dernière concerne 6 % de l'ensemble des jeunes à l'étude. Tous traversent, au moins une fois, une situation de chômage ou d'inactivité et quelques-uns ne connaissent que cette situation. Ils vivent, en moyenne, trois périodes de chômage et d'inactivité sur trois années. La moitié mettent quatre mois pour sortir du chômage à partir du moment où ils perçoivent leur première indemnité.

Enfin, deux trajectoires types sont à la marge. Elles totalisent 10 % des sortants. La première rassemble les sortants qui reprennent leurs études (7 %). La seconde trajectoire type regroupe ceux qui sortent des fichiers administratifs, de manière prolongée ou définitive (3 %).

Trois années de vie active en résumé

Les 2 638 jeunes concernés par l'étude passent, en moyenne, 28 mois sur les 36 premiers mois de leur vie active en emploi : 21 mois dans un emploi sous CDI, 4 mois dans un emploi sous CDD et 3 mois dans un emploi aidé (**Graphique 1**). Le chômage et l'inactivité comptent pour 4 mois. Les jeunes passent, en moyenne, 2 mois en reprise d'études. La situation « autre », période durant laquelle aucune information sur les sortants n'est disponible, que ce soit dans les fichiers du MENJE/CEDIES ou celui de l'IGSS, représente 1 mois de temps.

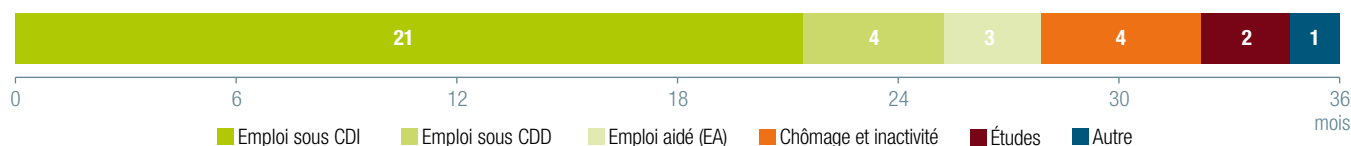
Les **emplois sous CDI** regroupent les emplois sous contrat à durée indéterminée et les emplois d'aidant (conjoint ou aidant pour les travailleurs intellectuels indépendants, les indépendants ou les agriculteurs).

Les **emplois sous CDD** regroupent les emplois sous contrat à durée déterminée, ceux en intérim (contrat d'intérimaire) et les emplois saisonniers.

Les **emplois aidés** regroupent les emplois supportés par une aide ou une mesure en faveur de l'emploi (Adem - Agence pour le développement de l'emploi).

Graphique 1

Répartition du temps passé sur les trois premières années qui suivent la sortie de l'école selon la situation professionnelle (en mois) – Trajectoires 2009-2013



Après un an, quatre sortants sur cinq sont en emploi (**Graphique 2**). La part des jeunes occupant un emploi sous CDI progresse le plus*. À la fin du premier semestre, 49 % des sortants occupent un emploi sous CDI.

* En variation par rapport au premier jour d'observation.

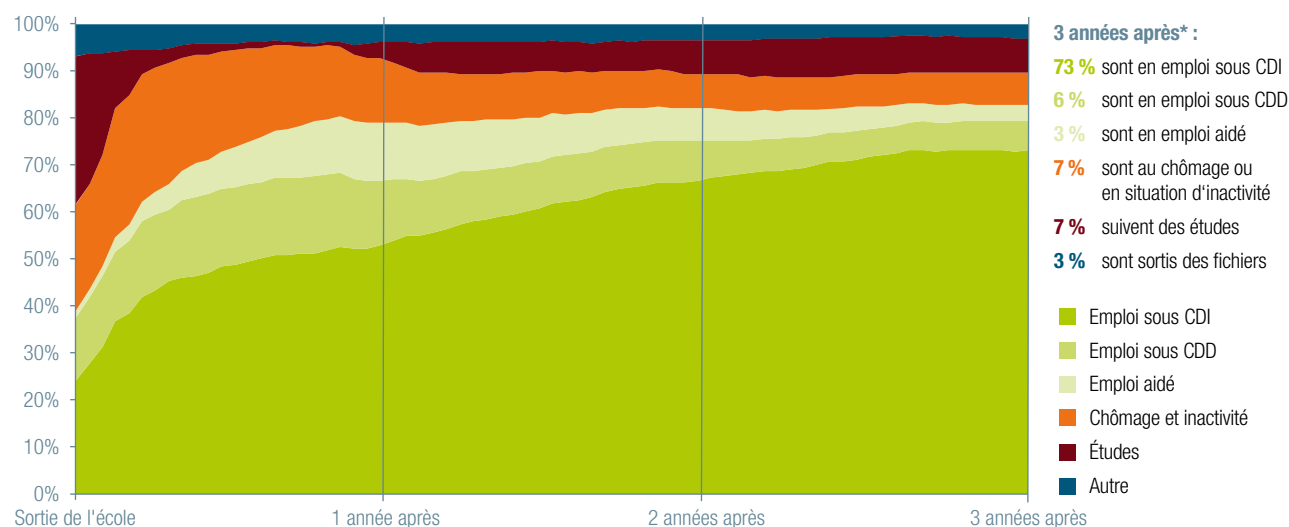
Après deux ans, près de sept jeunes sur dix sont concernés par un CDI (67 %). La progression de l'emploi sous CDI se fait à la faveur d'une réduction de la part des jeunes occupant des emplois sous CDD

et des emplois aidés (de 25 % à 15 %, en 12 mois) et d'une diminution de moitié de la part des jeunes au chômage et inactifs (de 13 % à 7 %, en 12 mois).

Trois ans après la sortie de l'école, la situation a peu évolué. Seule la répartition des emplois occupés change légèrement : la baisse de l'emploi sous CDD (-2 %) et de l'emploi aidé (-4 %) profite à l'emploi sous CDI (+6 %). La part des jeunes en situation de chômage et d'inactivité reste stable, autour de 7 %. Les reprises d'études concernent 7 % des sortants. Enfin, 3 % des jeunes sont dans une situation « autre ».

Graphique 2

Répartition des sortants de l'EST selon la situation occupée au cours de leurs trois premières années de vie active (en %) – Trajectoires 2009-2013



* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

Source : Observatoire de la formation

Huit parcours types

La variété des 2 638 parcours individuels à l'étude ne peut être synthétisée à l'aide d'une trajectoire unique de sortie de l'école (**Graphique 2**). Par contre, elle peut être réduite à un petit nombre de trajectoires types qui rendent mieux compte de la diversité des parcours¹. Les trajectoires types d'insertion professionnelle regroupent les jeunes qui traversent des situations similaires au même moment et séparent les jeunes dont le nombre de moments au cours desquels leur situation se distingue est élevé.

Huit trajectoires types sont identifiées² (**Graphique 3**).

Les trois premières décrivent le parcours des sortants qui tendent à accéder à un emploi sous CDI dans les deux années qui suivent la sortie de l'école. Elles regroupent sept sortants sur dix. La première est dominante avec 46 % des sortants (**trajectoire 1**). C'est une trajectoire d'accès rapide et durable à l'emploi sous CDI. Les deux trajectoires types suivantes correspondent à un accès différé à l'emploi sous CDI, après une période d'emploi sous CDD pour la première (**trajectoire 2**) et après une période d'emploi aidé pour la seconde (**trajectoire 3**). Elles réunissent respectivement 14 % et 10 % des sortants.

La quatrième trajectoire type (**trajectoire 4**) concerne les jeunes qui accèdent rapidement et durablement à l'emploi sous CDD (8 % des sortants). À la différence des trois trajectoires précédentes, l'emploi sous CDI commence sa progression à partir de la troisième année qui suit la sortie de l'école.

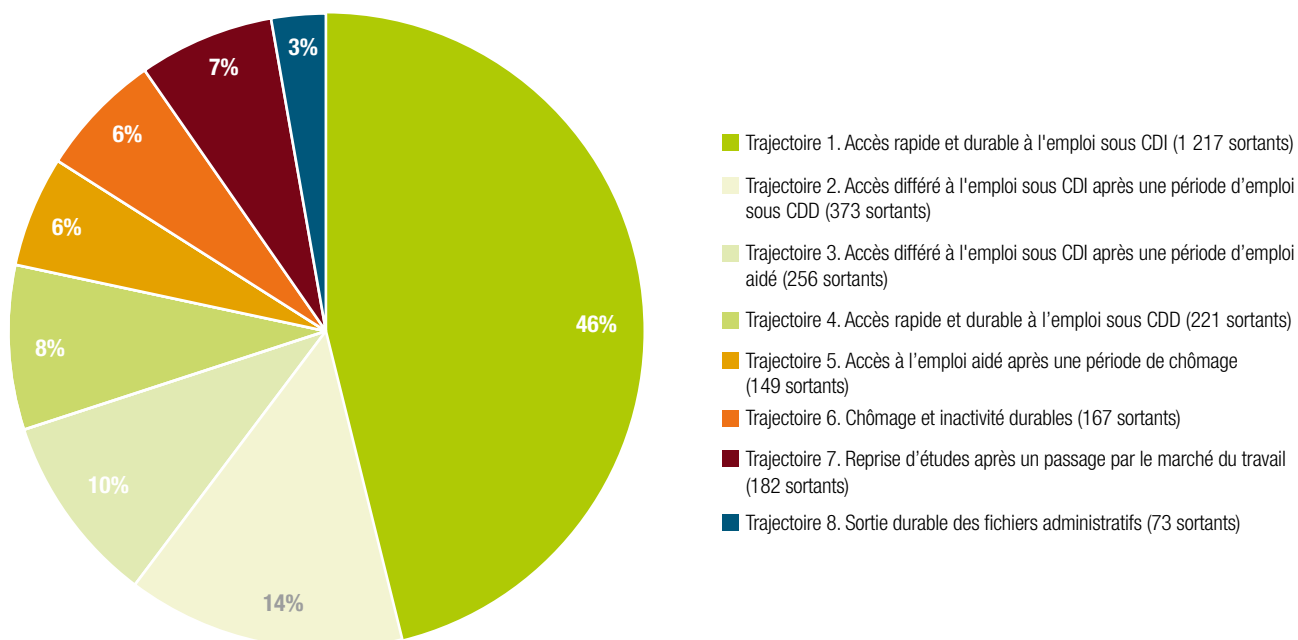
Deux trajectoires types sont fortement marquées par le chômage et l'inactivité, en particulier en début de parcours. Elles concernent 12 % des sortants. La première (**trajectoire 5**) réunit les sortants, qui après une période de chômage, bénéficient d'un emploi aidé (6 % des jeunes). La seconde (**trajectoire 6**) regroupe les sortants qui tombent rapidement dans une situation de chômage et d'inactivité et y restent durablement (6 % des jeunes).

La septième trajectoire type (**trajectoire 7**) rassemble 7 % des sortants. Ce sont ceux qui décident de reprendre leurs études après avoir connu le marché du travail sans succès.

Les 3 % de jeunes qui sortent, de manière prolongée ou définitive, des fichiers de données administratives forment la huitième trajectoire type (**trajectoire 8**).

Graphique 3

Répartition des sortants entre les différentes trajectoires types d'entrée dans la vie active (en % et en nombre) – Trajectoires 2009-2013*



* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

Source : Observatoire de la formation

¹ Céreq, 2012, Quand l'école est finie, enquête 2010 : Les trajectoires d'entrée dans la vie active, pages 27-35.

² Voir note méthodologique - Identification des trajectoires types.

Trois chemins pour accéder à l'emploi sous CDI



Trajectoire 1. Accès rapide et durable à l'emploi sous CDI

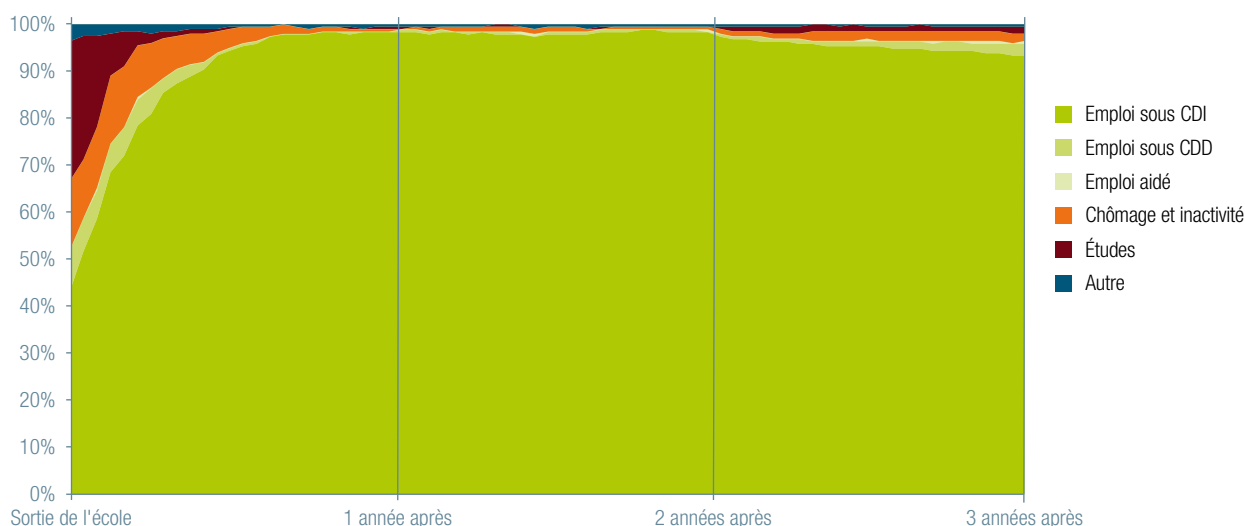
Cette trajectoire type (**Graphique 4**) rassemble 46 % des jeunes (1 217 sortants) issus de l'enseignement secondaire technique en 2009 et en 2010. Ils passent, en moyenne, 34 mois sur 36 dans un emploi sous CDI (**Tableau 4**, en annexe).

Un an et deux ans après la sortie de l'école, la part des jeunes de ce groupe dans un emploi sous CDI s'élève à 98 %. Ils sont 94 % dans cette situation après trois ans.

Tous occupent, au moins une fois, un CDI et 34 % ne connaissent que cette situation. La moitié des jeunes décrochent leur premier CDI en moins d'un mois après la sortie de l'école. Les CDI obtenus durent, en moyenne, 27 mois.

Graphique 4

Accès rapide et durable à l'emploi sous CDI (1 217 sortants) – Trajectoires 2009-2013



Source : Observatoire de la formation

Au plus près :

Fin juillet 2010, **Carole** sort de l'école diplômée du régime technique dans la division des professions de santé et des professions sociales, section des éducateurs.

En septembre 2010, elle décroche un CDI pour l'occupation d'un emploi en adéquation avec sa formation. Elle travaille à temps plein dans l'administration publique. En début de contrat, elle obtient un salaire horaire compris entre 16 et 17 euros.

Fin juillet 2013, elle occupe toujours ce poste.



Trajectoire 2. Accès différé à l'emploi sous CDI après une période d'emploi sous CDD

14 % des jeunes (373 sortants) issus de l'enseignement secondaire technique en 2009 et en 2010 accèdent à l'emploi sous CDI après une période d'emploi sous CDD (**Graphique 5**). Ils passent, en moyenne, 8 mois sur 36 en CDD et 21 mois sur 36 en CDI (**Tableau 4**, en annexe).

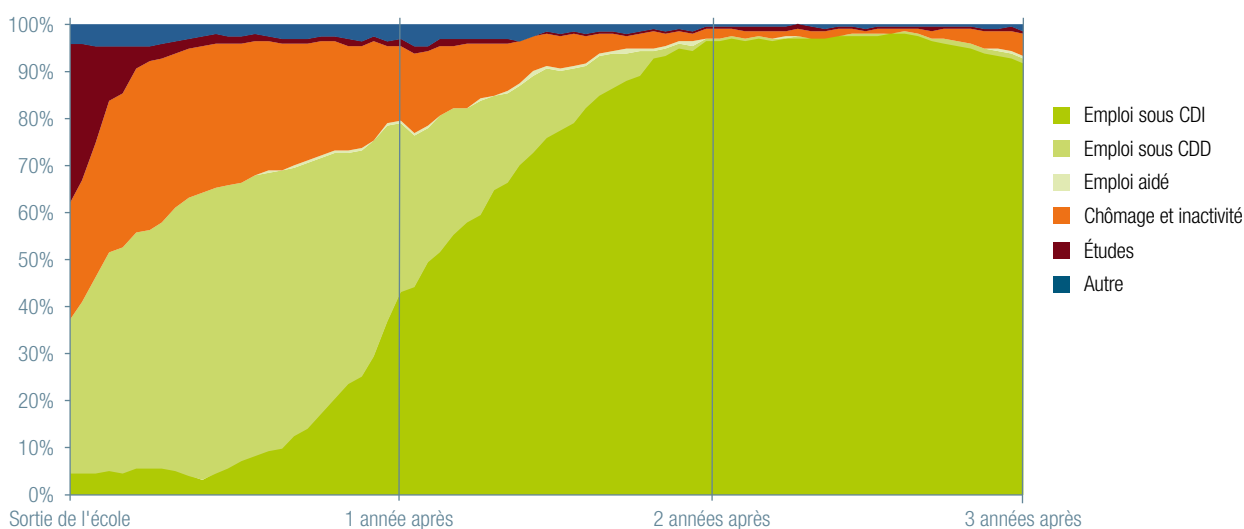
Six mois après la sortie de l'école, la part des sortants en emploi sous CDD s'élève à 61 %. Celle des sortants en emploi sous CDI progresse à partir du deuxième semestre. Après un an, 37 % des sortants sont

en CDI, contre 41 % en CDD. Après deux ans, 96 % des sortants occupent un emploi sous CDI. Après trois ans, ils sont 92 % dans cette situation.

La part des jeunes qui occupent au moins un emploi sous CDD s'élève à 85 %. Tous connaissent au moins un épisode d'emploi sous CDI. Le premier CDI est décroché par la moitié des jeunes de ce groupe en moins de 13 mois. Les CDI obtenus durent, en moyenne, 20 mois.

Graphique 5

Accès différé à l'emploi sous CDI après une période d'emploi sous CDD (373 sortants) – Trajectoires 2009-2013



Source : Observatoire de la formation

Au plus près :

En septembre 2010, **Mérédith** est diplômée du régime technique, division des professions de santé et des professions sociales, section des éducateurs.

Au cours de la première année qui suit sa sortie de l'école, elle occupe quatre emplois différents en CDD ponctués par des périodes courtes d'inactivité. À chaque fois, son activité est en lien

avec sa formation. Elle travaille en qualité d'éducatrice. L'une des périodes d'emploi sous CDD court sur neuf mois.

À la mi-octobre 2011, Mérédith finit par décrocher un premier CDI à temps plein en tant que garde d'enfants. Sa rémunération à l'embauche est comprise entre 18 et 19 euros de l'heure.

En septembre 2013, elle occupe toujours ce poste.



Trajectoire 3. Accès différé à l'emploi sous CDI après une période d'emploi aidé

Cette trajectoire type (**Graphique 6**) rassemble 10 % des jeunes (256 sortants) issus de l'enseignement secondaire technique en 2009 et en 2010. Ils passent, en moyenne, 29 mois sur 36 dans un emploi, soit aidé (14 mois), soit à durée indéterminée (15 mois) (**Tableau 4**, en annexe).

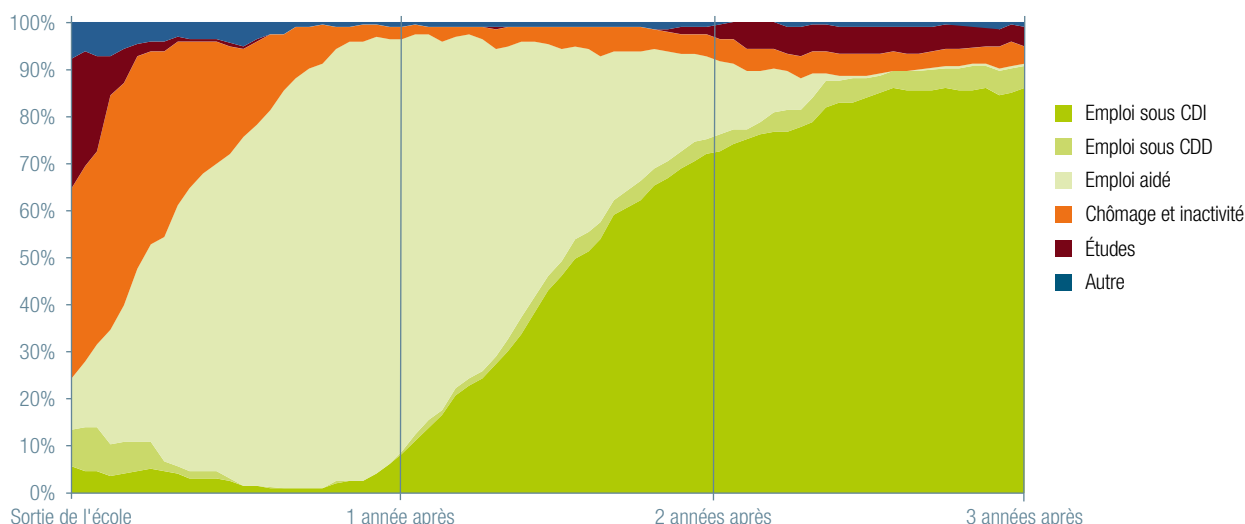
Un an après la sortie de l'école, 90 % des jeunes de ce groupe sont dans un emploi aidé. L'accès à l'emploi sous CDI débute sa

progression lors de la seconde année. Après deux ans, sept sortants sur dix sont en CDI et deux sur dix en emploi aidé. Trois ans après la sortie de l'école, 86 % des jeunes occupent un emploi sous CDI.

L'ensemble des jeunes de ce groupe connaissent au moins un épisode d'emploi aidé. Ces épisodes durent, en moyenne, 13 mois. La part des jeunes qui connaissent au moins un CDI s'élève à 93 %. La moitié décrochent leur premier CDI en moins de 18 mois. Les CDI obtenus durent, en moyenne, 17 mois.

Graphique 6

Accès différé à l'emploi sous CDI après une période d'emploi aidé (256 sortants) – Trajectoires 2009-2013



Source : Observatoire de la formation

Au plus près :

En septembre 2009, **Charles** est diplômé d'un certificat d'aptitude technique et professionnelle (CATP) dans la division de l'apprentissage artisanal, section des métiers du bois.

Après trois mois de chômage, il bénéficie d'une première mesure en faveur de l'emploi (mesure spéciale). Il enchaîne quatre mois plus tard par une seconde mesure en faveur de l'emploi (contrat d'initiation emploi) qui dure une année.

En avril 2011, Charles décroche son premier CDI, en tant que menuisier. Il travaille à temps plein pour 12 à 13 euros de l'heure. En janvier 2012, il change d'employeur mais pas de métier. Les caractéristiques de cet emploi sont identiques au précédent.

En septembre 2012, il occupe toujours ce poste.

Maintien dans l'emploi sous CDD



Trajectoire 4. Accès rapide et durable à l'emploi sous CDD

8 % des jeunes (221 sortants) issus de l'enseignement secondaire technique en 2009 et en 2010 accèdent rapidement à l'emploi sous CDD et y restent durablement (**Graphique 7**). Ils passent, en moyenne, 22 mois sur 36 en CDD (**Tableau 4**, en annexe).

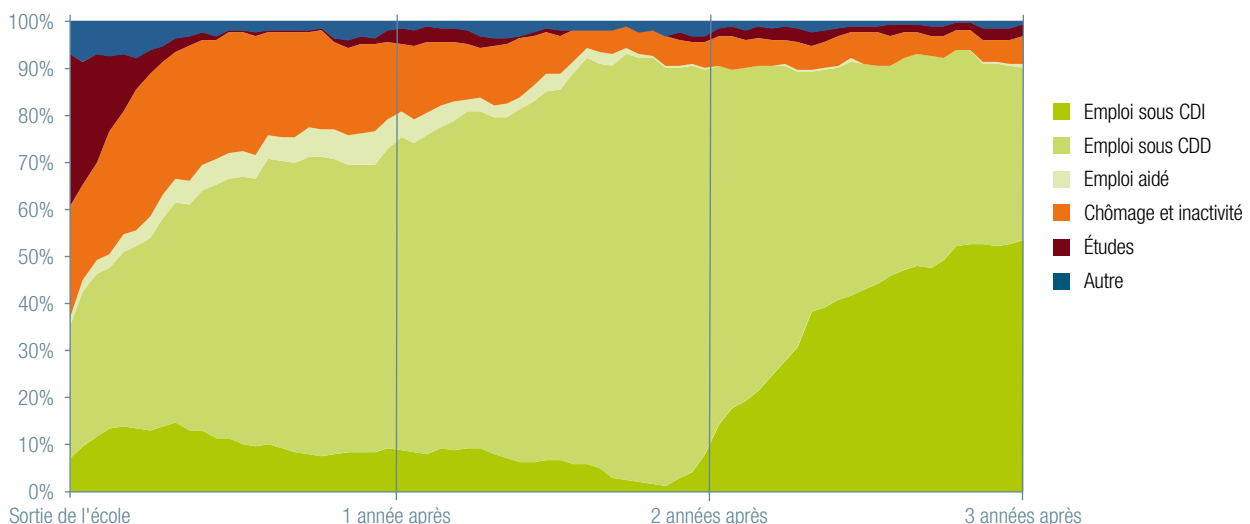
Un an après la sortie de l'école, la part des jeunes de ce groupe dans un emploi sous CDD s'élève à 63 %. Ils sont 81 % dans cette situation

après deux ans. La proportion de sortants en CDI progresse au cours de la troisième année. Au bout de trois ans, ils sont une majorité en CDI (53 %) et encore une bonne partie en CDD (37 %).

Tous les jeunes de ce groupe passent, au moins une fois, par un CDD. Ils traversent, en moyenne, 4 à 5 épisodes différents d'emplois en CDD qui durent six mois. Après 27 mois, la moitié n'a pas encore décroché de CDI.

Graphique 7

Accès rapide et durable à l'emploi sous CDD (221 sortants) – Trajectoires 2009-2013



Source : Observatoire de la formation

Au plus près :

En septembre 2009, **Mitch** sort diplômé du régime de la formation de technicien dans la division administrative et commerciale.

Un mois plus tard, il décroche un premier CDI. Il est employé de bureau dans le secteur financier. Il travaille à temps plein pour une rémunération comprise entre 14 et 15 euros de l'heure.

C'est un premier emploi qui ne dure que trois mois. À l'issue de six mois d'inactivité, Mitch renoue avec l'emploi. Il occupe un poste de conseiller commercial à temps plein dans le secteur des télécommunications. Il passe par deux CDD successifs, d'un an chacun, avant d'obtenir un CDI. Sa rémunération progresse au fil des contrats. Il perçoit un salaire horaire au voisinage de 12 euros, puis de 15 euros et enfin de 19 euros.

En septembre 2012, Mitch occupe toujours ce poste.

Un début de carrière difficile



Trajectoire 5. Accès différé à un emploi aidé après une période de chômage

Cette trajectoire (**Graphique 8**) regroupe 6 % des jeunes (149 sortants) issus de l'enseignement secondaire technique en 2009 et en 2010. Le chômage et l'inactivité comptent pour 9 mois sur 36 et l'emploi aidé pour 17 mois sur 36 (**Tableau 4**, en annexe).

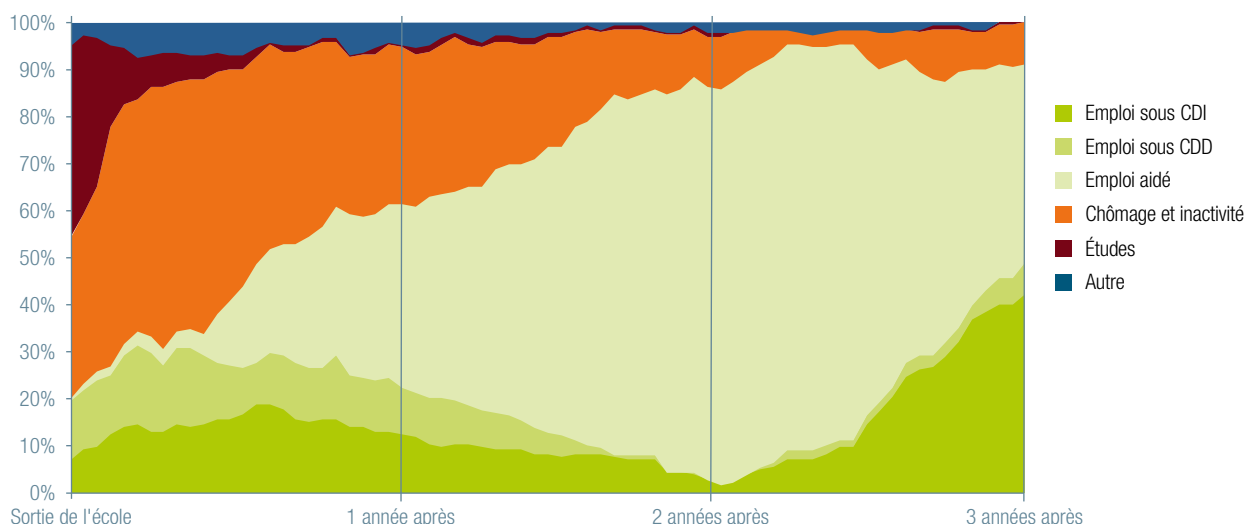
Six mois après la sortie de l'école, la moitié des jeunes de ce groupe sont dans une situation de chômage ou d'inactivité. La part des sortants dans un emploi aidé progresse à partir du deuxième semestre. Un pic

est atteint au 27ème mois : 86 % des sortants sont dans un emploi aidé. Trois ans après la sortie de l'école, certaines des aides et mesures en faveur de l'emploi concernent encore 42 % des sortants. La part des sortants employés en CDI progresse fortement au cours de cette dernière année : elle passe en 12 mois, de 3 % à 42 %.

Le chômage et l'inactivité concernent plus de neuf jeunes de ce groupe sur dix. Les épisodes de chômage et d'inactivité durent, en moyenne, 4 mois. De plus, tous les sortants de ce groupe passent, au moins une fois, par un emploi aidé. Les épisodes d'emplois aidés courent, en moyenne, sur 16 mois.

Graphique 8

Accès différé à un emploi aidé après une période de chômage (149 sortants) – Trajectoires 2009-2013



Source : Observatoire de la formation

Au plus près :

En septembre 2010, **Richard** sort de l'école diplômé d'un certificat de capacité manuelle (CCM), dans le domaine de la mécanique.

Très rapidement, il obtient un CDI à temps plein dans un emploi en adéquation avec son domaine de formation. Il gagne 11 euros de l'heure.

En juillet 2011, Richard s'inscrit au chômage. Après deux mois d'indemnisation, il bénéficie d'une OTI « occupation temporaire indemnisée ». Neuf mois plus tard, il est dans une mesure spéciale.

En juillet 2013, Richard retrouve un CDI à temps plein pour un salaire horaire proche de 11 euros. Il travaille comme aide mécanicien.

Cette situation est toujours la sienne en septembre 2013.



Trajectoire 6. Chômage et inactivité durables

Cette trajectoire (**Graphique 9**) concerne 6 % des jeunes (167 sortants) issus de l'enseignement secondaire technique en 2009 et en 2010. Le chômage et l'inactivité comptent pour 23 des 36 mois à l'étude (**Tableau 4**, en annexe).

Un an après la sortie de l'école, la part des jeunes au chômage ou inactifs s'élève à 68 %. Ils sont 79 % dans cette situation après deux ans et 54 % au bout de trois ans.

Le chômage et l'inactivité concernent au moins une fois tous les jeunes de ce groupe. Cinq sortants (3 %) ne connaissent que cette situation.

L'ensemble des sortants de ce groupe vivent, en moyenne, trois épisodes de chômage et d'inactivité qui durent huit mois. La moitié de ces jeunes mettent quatre mois pour sortir du chômage à partir du moment où ils perçoivent leur première indemnité.

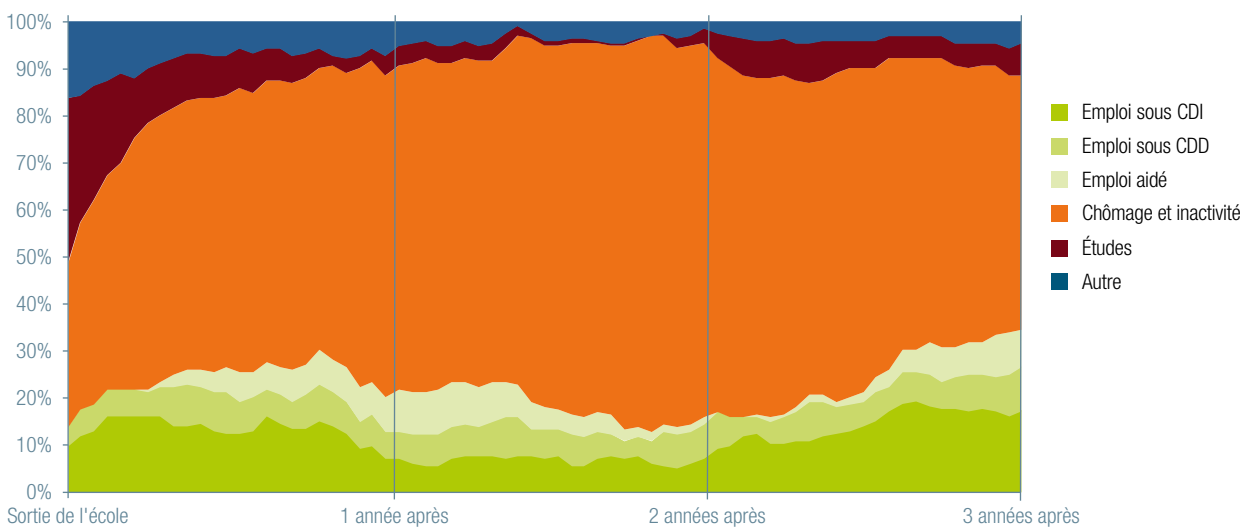
Sont en situation de chômage et d'inactivité, les élèves :

- inscrits à l'ADEM et indemnisés,
- bénéficiant du revenu minimum garanti,
- bénéficiant d'une mesure de formation .
- qui ne sont ni en emploi, ni enregistrés à l'Adem comme indemnisés, ni en reprise d'études, mais pour lesquels un enregistrement figure dans les fichiers de la sécurité sociale pour cause, par exemple, d'assurance volontaire ou de coassurance.

La situation d'inactivité comprend donc les demandeurs d'emploi inscrits à l'Adem, mais non encore indemnisés. La structure actuelle des fichiers de données ne permet pas d'isoler ces derniers.

Graphique 9

Chômage et inactivité durables (167 sortants) – Trajectoires 2009-2013



Source : Observatoire de la formation

Au plus près :

Début septembre 2010, **Alvin** sort de l'école diplômé d'un certificat de capacité manuelle (CCM), dans le domaine de la mécanique.

Il s'inscrit à l'Adem. Après un an, il bascule dans l'inactivité.

Deux mois avant la fin des trois années suivies par l'étude, il décroche un CDI comme vendeur dans le secteur automobile. Il travaille à temps plein pour une rémunération voisine de 11 euros de l'heure.

La reprise d'études



Trajectoire 7. Reprise d'études après un passage par le marché du travail

7 % des jeunes (182 sortants) issus de l'enseignement secondaire technique en 2009 et en 2010 ont des trajectoires identifiées par des reprises d'études après un passage infructueux sur le marché du travail (**Graphique 10**). Ils passent en moyenne, 22 mois sur 36, dans une situation de reprise d'études (**Tableau 4**, en annexe).

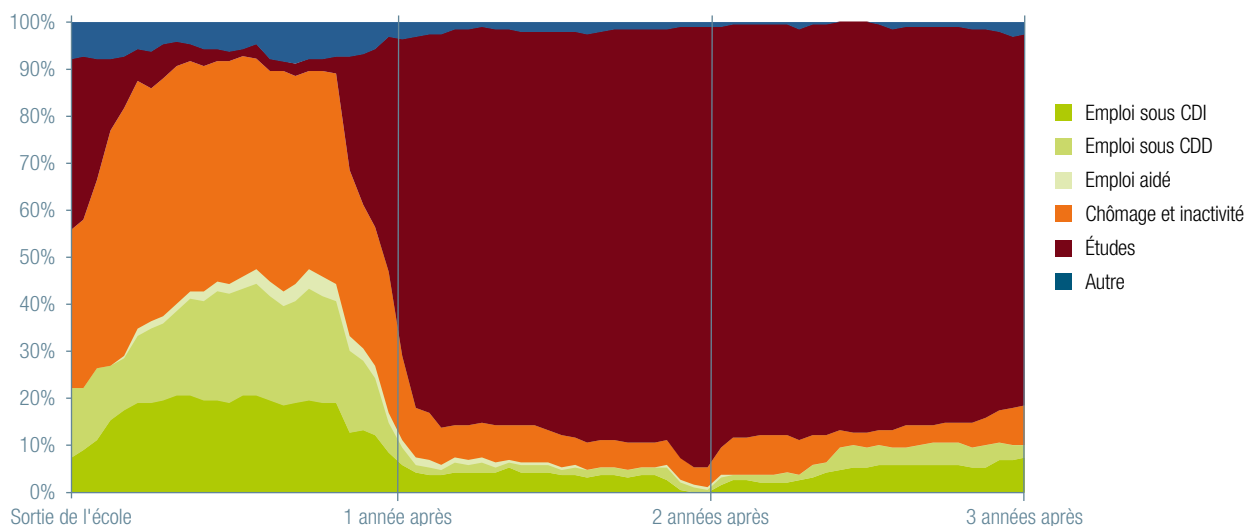
La rupture avec le marché du travail est brutale après un an. Cinq sortants sur dix sont en situation de reprise d'études après un an, neuf sur dix après deux ans et huit sur dix au bout de trois ans.

Tous les jeunes de ce groupe connaissent au moins un épisode de reprise d'études. Les épisodes de reprise d'études durent, en moyenne, huit mois.

Sont en situation de reprise d'études, les élèves identifiés par leur réapparition dans le fichier du MENJE plus d'un an après la fin de leur sortie de ces fichiers, par la perception d'allocations familiales lorsque l'élève poursuit ses études, par la perception d'une aide financière pour études supérieures versée par le CEDIES ou par un apprentissage pour adultes.

Graphique 10

Reprise d'études après un passage par le marché du travail (182 sortants) – Trajectoires 2009-2013



Source : Observatoire de la formation

Au plus près :

Fin juillet 2010, **Anna** sort diplômée du régime technique, division des professions de santé et des professions sociales, section des éducateurs.

Après cinq mois d'inactivité, ponctués par 15 jours d'emploi dans le secteur de la santé et de l'action sociale, elle s'engage dans un

service volontaire qu'elle effectue à temps partiel sous la tutelle d'une administration publique.

En août 2011, elle intègre un cursus bachelor en sciences de l'éducation. Fin juillet 2013, elle est toujours inscrite dans ce cycle d'études supérieures.

Sortie durable des fichiers administratifs



Trajectoire 8. Sortie durable des fichiers administratifs

Cette trajectoire rassemble 3 % des jeunes (73 sortants) issus de l'enseignement secondaire technique en 2009 et en 2010 (**Graphique 11**). Les jeunes de ce groupe ne figurent ni dans les fichiers du MENJE/CEDIES, ni dans celui de l'IGSS, en moyenne, 25 mois sur 36 (**Tableau 4**, en annexe).

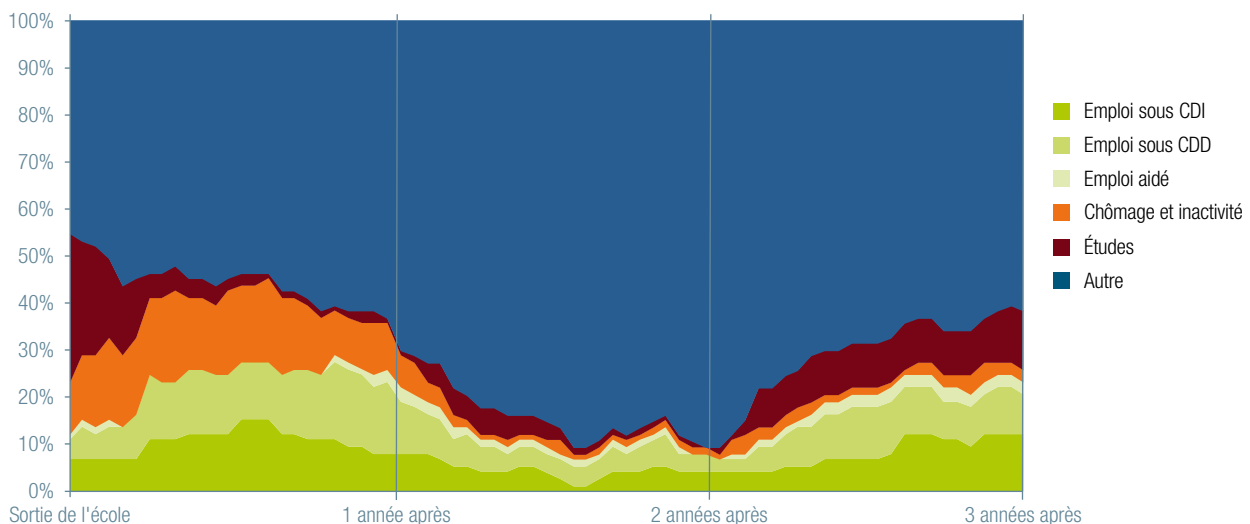
Tous ces jeunes sortent, au moins une fois, des fichiers administratifs et, pour un sortant sur quatre, aucune information n'est disponible depuis la sortie de l'école. Les périodes d'absence durent, en

moyenne, 16 mois. Durant ces périodes, les jeunes de ce groupe ne sont répertoriés par les services administratifs, ni comme présents sur le territoire, ni comme étudiants à l'étranger.

Sont dans une situation « autre », les élèves pour lesquels l'information n'est disponible, ni dans le fichier de l'IGSS, ni dans ceux du MENJE et du CEDIES.

Graphique 11

Sortie durable des fichiers (73 sortants) – Trajectoires 2009-2013



Source : Observatoire de la formation

Au plus près :

En septembre 2010, **Linda** sort diplômée d'un certificat d'aptitude technique et professionnelle (CATP) de la division de l'apprentissage industriel. Sa formation l'a préparée à l'exercice d'une profession de la construction et de l'habitat.

Elle n'est inscrite, ni dans les fichiers MENJE/CEDIES, ni dans celui de l'IGSS durant pratiquement les trois années qui suivent sa sortie de l'école.

Linda réapparaît dans le fichier MENJE, au titre d'une reprise d'études, entre juillet et août 2013.

L'influence de quelques caractéristiques personnelles sur les parcours d'insertion professionnelle

Les femmes (64 %) sont plus souvent que les hommes (56 %) dans des trajectoires d'accès à l'emploi sous CDI, rapide et durable ou différé après une période d'emploi sous CDD (trajectoires 1 et 2, **Tableau 1**). Les trajectoires qui intègrent un passage par l'emploi aidé (trajectoires 3 et 5) sont plus présentes chez les hommes (19 %) que chez les femmes (11 %).

Les moins jeunes (63 %) sont plus souvent dans des trajectoires d'accès à l'emploi sous CDI, rapide et durable ou différé après une période d'emploi sous CDD (trajectoires 1 et 2), que les plus jeunes (58 %).

Les jeunes d'origine étrangère (nés à l'étranger) rencontrent plus de difficultés en matière d'insertion professionnelle : 41 % des étrangers et 40 % des naturalisés accèdent rapidement et

durablement à un emploi sous CDI, contre 46 % de l'ensemble des sortants de l'EST. De plus, 9 % des étrangers et autant parmi les naturalisés sont concernés par des trajectoires de chômage et d'inactivité durables, contre 6 % des sortants de l'EST. 11 % des naturalisés sont dans des trajectoires de maintien dans l'emploi sous CDD. Ils sont, par ailleurs, 14 % parmi les étrangers nés à l'étranger à sortir durablement des fichiers.

Les trajectoires de reprise d'études concernent 7 % des sortants de l'EST. Elles sont un peu plus présentes parmi les plus jeunes (8 %) et un peu moins parmi les étrangers, nés à l'étranger (5 %).

Tableau 1
Trajectoires types en fonction des caractéristiques personnelles – Trajectoires 2009-2013

Caractéristiques personnelles		Trajectoires types								Total (en %)	Nombre de sortants
		1. Accès rapide et durable à l'Emploi sous CDI	2. Accès différé à l'Emploi sous CDI après une période d'Emploi sous CDD	3. Accès différé à l'Emploi sous CDI après une période d'emploi aidé	4. Accès rapide et durable à l'Emploi sous CDD	5. Accès à l'emploi aidé après une période de chômage	6. Chômage et inactivité durables	7. Reprise d'études après un passage sur le marché du travail	8. Sortie durable des fichiers administratifs		
Ensemble des sortants de l'EST (en %)		46	14	10	8	6	6	7	3	100	2 638
Genre (en %)	Hommes	44	12	12	9	7	6	7	3	100	1 350
	Femmes	48	16	7	8	4	7	7	3	100	1 288
Âge de départ	20 ans** et moins	45	13	10	9	6	6	8	3	100	1 471
	Plus de 20 ans	48	15	9	7	5	6	6	3	100*	1 167
Nationalité et lieu de naissance (en %)	Nationaux, nés au Luxembourg	47	14	10	9	6	6	7	1	100	1 880
	Étrangers, nés au Luxembourg	50	19	9	3	4	6	7	2	100	184
	Étrangers, nés à l'étranger	41	10	9	6	5	9	5	14	100*	292
	Nationaux, nés à l'étranger	40	17	9	11	6	9	6	2	100	282

* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

** Âge médian de l'ensemble des sortants au 01/07 de l'année d'examen : 20 ans.

Lecture : 48 % des femmes sont dans un parcours d'accès rapide et durable à l'emploi sous CDI.

Source : Observatoire de la formation

L'influence de quelques caractéristiques du parcours scolaire sur les parcours d'insertion professionnelle

L'accès rapide et durable à l'emploi sous CDI varie en fonction de l'année scolaire de sortie de l'enseignement secondaire technique (**Tableau 2**). Les sortants l'année scolaire 2009/2010 sont plus souvent dans ce type de trajectoire que ceux de l'année scolaire 2008/2009 (49 % contre 44 %).

L'accès rapide et durable à l'emploi sous CDI ne varie pas selon le retard scolaire. Par contre, les trajectoires qui intègrent un passage par l'emploi aidé (trajectoires 3 et 5) sont plus présentes parmi les sortants ayant accumulé du retard scolaire que parmi ceux qui n'ont jamais redoublé (17 % contre 8 %). Ces derniers sont également plus souvent dans des trajectoires de reprise d'études que les sortants qui ont du retard scolaire (13 % contre 5 %).

L'échec scolaire est un facteur de difficulté en matière d'insertion. 35 % des non-diplômés de l'EST accèdent rapidement et durablement à l'emploi sous CDI, contre 49 % des diplômés de l'EST. 22 % des non-diplômés sont dans des trajectoires de début de carrière

marquées par le chômage et l'inactivité (trajectoires 5 et 6), contre 10 % des diplômés.

Les diplômés issus du régime technique (DFEST) et des classes préparant au CATP jouissent plus fréquemment d'un accès rapide et durable à l'emploi sous CDI (53 % chacun) que les diplômés du CITP/CCM (42 %) et du régime de la formation de technicien (DT) (35 %).

Les diplômés du régime de la formation de technicien (DT) connaissent, un peu plus souvent que les autres, des parcours marqués par un passage par l'emploi aidé (trajectoires 3 et 5) : 23 %, contre 15 % de l'ensemble des diplômés de l'EST.

En revanche, les diplômés du régime de la formation de technicien (DT) sont plus souvent, avec les diplômés du régime technique (DFEST), dans des parcours de reprises d'études : 13 % et 16 %, contre 7 % pour l'ensemble des diplômés de l'EST.

Tableau 2

Trajectoires types en fonction des caractéristiques du parcours scolaire – Trajectoires 2009-2013

Caractéristiques du parcours scolaire	Trajectoires types								Total (en %)	Nombre de sortants	
	1. Accès rapide et durable à l'Emploi sous CDI	2. Accès différé à l'Emploi sous CDI après une période d'Emploi sous CDD	3. Accès différé à l'Emploi sous CDI après une période d'emploi aidé	4. Accès rapide et durable à l'Emploi sous CDD	5. Accès à l'emploi aidé après une période de chômage	6. Chômage et inactivité durables	7. Reprise d'études après un passage sur le marché du travail	8. Sortie durable des fichiers administratifs			
Fin des études secondaires techniques (en %)	Ensemble des sortants les années scolaires 2009/2010 et 2008/2009	46	14	10	8	6	6	7	3	100	2 638
	année scolaire 2009/2010	49	13	10	8	6	6	6	3	100*	1 293
	année scolaire 2008/2009	44	15	10	9	6	6	8	3	100*	1 345
Retard scolaire (en %)	Non	47	16	5	9	3	5	13	2	100	576
	Oui	46	14	11	8	6	7	5	3	100	2 062
Réussite à l'examen (en %)	Non (ensemble des non-diplômés de l'EST)	35	12	10	10	10	12	6	5	100	572
	Oui (ensemble des diplômés de l'EST)	49	15	10	8	5	5	7	2	100*	2 066
Diplômés par diplôme (en %)	Diplômés CITP/CCM	42	9	13	7	9	10	5	6	100*	115
	Diplômés CATP	53	14	10	8	4	5	2	3	100*	1 118
	Diplômés DT	35	15	16	10	7	5	13	0	100*	376
	Diplômés DFEST	53	16	3	7	2	2	16	1	100	457

* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

Lecture : 35 % des sortants ayant échoué à l'examen sont dans un parcours d'accès rapide et durable à l'emploi sous CDI.

Source : Observatoire de la formation

Méthodes et définitions

En référence à la sortie du système scolaire en 2008/2009 et en 2009/2010, l'étude TEVA « Transition École - Vie Active » porte sur les trois premières années qui suivent la sortie des candidats à l'obtention d'un diplôme de l'enseignement secondaire technique.

Diplômes à l'étude

D'après la loi du 4 septembre 1990, portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue, l'enseignement secondaire technique prépare, en coopération avec le monde économique et social, à la vie professionnelle. Il prépare aussi aux études supérieures.

C'est à la fin de la classe de 9e que les élèves sont orientés vers les différentes classes de 10e du cycle moyen de l'enseignement secondaire technique. Les cycles moyen et supérieur de l'enseignement secondaire technique comprennent actuellement trois régimes :

- le régime professionnel,
- le régime de la formation de technicien,
- le régime technique.

Le régime professionnel

Le régime professionnel, dans le cycle moyen, a pour finalité l'apprentissage d'un métier ou d'une profession.

Trois diplômes :

- le **CITP**, Certificat d'Initiation Technique et Professionnelle,
- le **CCM**, Certificat de Capacité Manuelle,
- le **CATP**, Certificat d'Aptitude Technique et Professionnelle.

Suite à la loi du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle, le CITP et le CCM sont remplacés par le Certificat de Capacité Professionnelle (CCP) et le CATP par le Diplôme d'Aptitude Professionnelle (DAP).

Trois modes d'organisation de la formation :

- **concomitant** : formation pratique en entreprise sous contrat d'apprentissage, avec conjointement, une formation théorique assurée par un lycée ;
- **mixte** : formation théorique à temps plein pendant un ou deux ans dans un lycée et le reste de la formation en mode concomitant ;
- **plein exercice** : formation à temps plein dans un lycée, avec des périodes de stage.

Le régime professionnel comprend les divisions suivantes :

- apprentissage agricole,
- apprentissage artisanal,
- apprentissage artisanal et commercial,
- apprentissage artisanal et industriel,
- apprentissage commercial,
- apprentissage des professions de santé et des professions sociales,
- apprentissage hôtelier et touristique,
- apprentissage industriel.

Le régime de la formation de technicien

Le régime de la formation de technicien du cycle supérieur est un régime à temps plein. Il prépare comme le régime professionnel à la vie active et permet de poursuivre des études techniques supérieures.

Un diplôme :

- le **DT**, Diplôme de Technicien.

Un diplôme de technicien est délivré aux candidats reçus à l'examen. Il spécifie la division ainsi que les branches dans lesquelles les candidats ont été examinés. Il certifie également qu'ils sont admissibles à des études techniques supérieures dans une spécialité correspondant à leurs études.

Tableau 3
Population d'analyse TEVA – Trajectoires 2009-2013

Population	CITP/CCM		CATP		DT		DFEST		Total	
	Nombre d'élèves	Part (en %)	Nombre d'élèves	Part (en %)	Nombre d'élèves	Part (en %)	Nombre d'élèves	Part (en %)	Nombre d'élèves	Part (en %)
En situation d'activité avant les années scolaires 2008/2009 ou 2009/2010	100	19%	462	16%	23	2%	56	3%	641	10%
En poursuite d'études après les années scolaires 2008/2009 ou 2009/2010	244	46%	964	34%	864	61%	1 388	70%	3 460	51%
Population d'analyse TEVA 2008/2009 et 2009/2010	184	35%	1 387	49%	522	37%	545	27%	2 638	39%
Population de référence 2008/2009 et 2009/2010	528	100%	2 813	100%*	1 409	100%	1 989	100%	6 739	100%

* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

Lecture : 100 élèves (19 %) parmi les 528 inscrits à l'examen de CITP et de CCM, les années scolaires 2008/2009 et 2009/2010, ont connu au moins une transition vers la vie active avant 2009 et 2010.

Source : Observatoire de la formation

Le régime de la formation de technicien comprend les divisions suivantes :

- administrative et commerciale,
- agricole,
- artistique,
- chimique,
- génie civil,
- hôtelière et touristique,
- informatique,
- mécanique,
- électrotechnique.

Les détenteurs d'un DT ou d'un CATP (DAP) sont admissibles à la formation préparant au brevet de maîtrise et au brevet de technicien supérieur*.

* La loi du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle a soumis l'accès au brevet de technicien supérieur ainsi qu'à des études techniques supérieures dans la spécialité correspondante, pour les titulaires du DT ou du DAP, à une condition supplémentaire, à savoir, la réussite de modules préparatoires. Ils peuvent être suivis pendant ou après l'obtention du diplôme.

Le régime technique

Le régime technique du cycle supérieur est un régime à temps plein. Il offre une formation générale solide et des formations techniques, théoriques et pratiques poussées avec pour but de préparer soit à l'entrée dans la vie active, soit à la poursuite d'études universitaires générales.

Un diplôme :

- le **DFEST** : Diplôme de Fin d'Études Secondaires Techniques.

Le DFEST est délivré aux candidats reçus à l'examen. Il spécifie la division et la section fréquentées. Il confère les mêmes droits que le diplôme de fin d'études secondaires. Il permet d'entrer dans la vie active ou bien de poursuivre des études supérieures (universitaires et supérieures non-universitaires).

Le régime technique comprend

- la division de la formation administrative et commerciale,
- la division des professions de santé et des professions sociales,
- et la division technique générale**.

** La loi du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle a ajouté la division artistique aux divisions comprises dans le régime technique.

Génération TEVA 2009 et 2010

6 739 candidats à l'obtention des diplômes de l'enseignement secondaire technique sont inscrits durant les années scolaires 2008/2009 et 2009/2010. Ils se répartissent en trois groupes (**Tableau 3**).

Le premier groupe est composé des candidats qui ont connu au moins une transition vers la vie active avant 2009 ou avant 2010³. Ils sont 641, soit 10 % de l'ensemble des candidats à l'obtention de l'un des diplômes.

Le deuxième groupe comprend 3 460 candidats (51 %), qui ont poursuivi leurs études après 2009 ou après 2010.

Le troisième groupe se compose des 2 638 candidats restants (39 %). Ils sont âgés de 24 ans et moins au 01/07 de l'année d'examen. Ce sont des primo-sortants : ils n'ont pas connu de transition vers la vie active avant 2009 ou 2010 et ont débuté leur vie professionnelle après 2009 ou 2010. Ils constituent la population d'analyse TEVA en ce qui concerne le CITP/CCM (184 sortants), le CATP (1 387 sortants), le DT (522 sortants) et le DFEST (545 sortants).

Fenêtre d'observation

L'analyse de la situation en matière d'insertion professionnelle des primo-sortants inscrits pour l'obtention d'un diplôme de l'enseignement secondaire technique en 2009 et en 2010 est conduite à partir d'une fenêtre de temps de trois années qui débute, pour chacun des 2 638 élèves à l'étude, à partir de la date de sortie du fichier du MENJE, moment présumé de sortie du système scolaire. Les fenêtres de temps peuvent donc être différentes d'un élève à l'autre⁴, mais représentent pour chacun 1 095 jours civils observés.

Espace des États

Les 1 095 jours civils de vie post-scolaire observés pour chaque élève se répartissent sur six états : l'emploi sous CDI, l'emploi sous CDD, l'emploi aidé, le chômage et l'inactivité, la reprise d'études et la situation « autre ».

Sont en situation d'emploi, les élèves en :

- contrat à durée indéterminée (CDI), y compris les aidants (conjoint ou aidant pour les travailleurs intellectuels indépendants, les indépendants ou les agriculteurs),
- contrat à durée déterminée (CDD)⁵, y compris ceux en intérim (contrat d'intérimaire), en emploi saisonnier,
- emploi aidé, un emploi supporté par une aide ou une mesure en faveur de l'emploi. Seules certaines aides et mesures en faveur de l'emploi sont concernées⁶.

Sont en situation de chômage et d'inactivité, les élèves :

- inscrits à l'ADEM et indemnisés,
- bénéficiant du revenu minimum garanti,
- bénéficiant d'une mesure de formation⁷,
- qui ne sont ni en emploi, ni enregistrés à l'Adem comme indemnisés, ni en reprise d'études, mais pour lesquels un enregistrement figure dans les fichiers de la sécurité sociale pour cause, par exemple, d'assurance volontaire ou de coassurance.

La situation d'inactivité comprend donc les demandeurs d'emploi inscrits à l'Adem, mais non encore indemnisés. La structure actuelle des fichiers de données ne permet pas d'isoler ces derniers.

Sont en situation de reprise d'études, les élèves identifiés par leur réapparition dans le fichier du MENJE plus d'un an après la fin de leur sortie de ces fichiers, par la perception d'allocations familiales lorsque l'élève poursuit ses études, par la perception d'une aide financière pour études supérieures versée par le CEDIES ou par un apprentissage pour adultes⁸.

Sont dans une situation « autre », les élèves pour lesquels l'information n'est disponible, ni dans le fichier de l'IGSS, ni dans ceux du MENJE et du CEDIES.

³ Élèves sortis du fichier MENJE au moins pendant une année avant les années scolaires 2008/2009 et 2009/2010 ou âgés de plus de 24 ans au 01/07 de l'année d'examen.

⁴ L'ensemble des fenêtres d'observation couvre la période allant du 16/09/2008 au 13/10/2013.

⁵ y compris les agents appartenant au pool des assistants pédagogiques.

⁶ AT Affectation temporaire indemnisée (aujourd'hui AIP « Activités d'insertion professionnelle ») / CAE Contrat d'appui-emploi / CIE Contrat d'initiation à l'emploi / EP CIE-EP / MT Mise au travail (aujourd'hui OTI « Occupation temporaire indemnisée ») / MS Mesures spéciales / PU Contrat d'auxiliaire temporaire du secteur public / SR Stage de réinsertion professionnelle.

⁷ Formations d'initiation et de perfectionnement, mesures de formation Adem, mesures de formation complémentaires et service volontaire.

⁸ L'apprentissage pour adultes est une mesure de formation à charge du fonds pour l'emploi. Elle permet aux personnes enregistrées à l'Adem de suivre des cours dans le cadre de l'apprentissage pour adultes préparant au CITP, CCM et au CATP.

Identification des trajectoires types⁹

Pour chacun des 2 638 sortants, un calendrier bimensuel sur trois années est constitué à partir du calendrier journalier. Il est composé de 73 périodes de 15 jours. À chaque période est associé un des six états qui compose l'espace des états : l'état retenu est celui dans lequel le sortant a passé le plus grand nombre de jours. Un tableau disjonctif complet¹⁰ est construit à partir de l'ensemble des 2 638 calendriers individuels bimensuels d'insertion professionnelle. Il est soumis à une Analyse Factorielle des Correspondances (AFC). Les dimensions captant l'essentiel de l'information apportée par les variables du tableau sont conservées : 22 dimensions expliquent 80 % de l'inertie. La soumission des 22 dimensions sélectionnées à une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) utilisant le critère d'agrégation de WARD aboutit à une partition en huit classes. À chaque classe correspond une trajectoire type qui rassemble un sous-ensemble de sortants aux parcours proches. Afin d'incarner chaque trajectoire type, le portrait du sortant qui est le plus proche du centre de classe, dit parangon, est dressé (rubrique : « Au plus près »). Le nom donné au sortant est fictif.

Interprétation des trajectoires types – Indicateurs synthétiques¹¹

L'optique comptable consiste à considérer les jours passés dans un état entre la sortie des fichiers du MENJE et les trois années suivantes. Cette approche est retenue pour le calcul du temps passé dans un état.

- **Le temps passé dans un état** : pour un groupe d'élèves donné et pour une période donnée, le temps passé dans un état est défini par le rapport entre le nombre total de jours civils passés dans cet état et le nombre total de jours civils pendant lesquels ils sont observés.

Le temps passé dans un état comporte trois composantes. Les deux premières correspondent à :

- **l'occurrence d'un état** : pourcentage d'élèves ayant vécu au moins un épisode dans un état ;
- **la récurrence d'un état** : nombre moyen d'épisodes pour les élèves ayant vécu au moins un épisode. Un épisode est une période constituée de jours civils consécutifs passés dans un état donné. Par exemple, le contrat à durée indéterminée (CDI) qui succède à un contrat à durée déterminée (CDD) est considéré comme un nouvel épisode. Deux CDI qui se succèdent, mais auprès d'entreprises différentes, sont également considérés comme deux épisodes d'emploi distincts. Le passage d'un état à un autre est un événement caractérisé par une date de début et une date de fin. La différence entre ces deux dates correspond à la durée d'un épisode dans un état donné.

La troisième composante du temps passé dans un état correspond à sa durée. Dans une optique durée, il s'agit soit de considérer tous les épisodes se terminant avant les trois années qui suivent la sortie de l'école, soit de considérer tous les épisodes débutant entre la sortie du système scolaire et les trois années suivantes. Dans le premier cas, aucun épisode n'est censuré. Dans le second cas, certains épisodes peuvent se prolonger au-delà des trois années d'observation. Ces épisodes sont censurés à droite. Il est recommandé de les prendre en compte afin d'obtenir des mesures fiables des différents moments qui caractérisent la distribution des durées.

⁹ Nicolas Robette, 2011, Explorer et décrire les parcours de vie, UVSQ-Printemps et INED.

¹⁰ Pour chaque période de 15 jours, les six états possibles sont codés 1 (état observé) ou 0 (état non observé).

¹¹ Thierry Mazoyer, 2013, L'absentéisme pour cause de maladie en 2012, Aperçus 02, IGSS.

- La durée d'un état

L'optique durée a consisté à considérer tous les épisodes débutant entre la sortie du système scolaire et les trois années suivantes (deuxième optique). Il existe donc des censures à droite pour les différents épisodes d'emploi, de chômage, d'inactivité ou de reprise d'études. Ces épisodes se poursuivent au-delà de la fenêtre d'observation. L'utilisation de la méthode non paramétrique de Kaplan-Meier (1958) permet de produire, en particulier, une estimation des durées moyenne et médiane des épisodes passés dans un état prenant en compte les censures à droite. L'indicateur de durée obtenu gagne en fiabilité contrairement à celui du temps passé dans un état qui ne tient pas compte des censures.

Note

Il existe des censures à gauche pour les épisodes d'emploi. Certains des premiers épisodes d'emploi débutent avant la date de sortie du fichier du MENJE : cela peut aller jusqu'à deux ans avant. La convention adoptée consiste à considérer qu'il s'agit du contrat d'apprentissage qui s'est poursuivi par un emploi. Ainsi, le temps d'accès à ces premiers emplois est nul et la durée est calculée à partir de la date de sortie du fichier du MENJE.

Tableau 4
Description des trajectoires types – Trajectoires 2009-2013

Indicateurs	Trajectoires types								Total	
	1. Accès rapide et durable à l'Emploi sous CDI	2. Accès différé à l'Emploi sous CDI après une période d'Emploi sous CDD	3. Accès différé à l'Emploi sous CDI après une période d'emploi aidé	4. Accès rapide et durable à l'Emploi sous CDD	5. Accès à l'emploi aidé après une période de chômage	6. Chômage et inactivité durables	7. Reprise d'études après un passage sur le marché du travail	8. Sortie durable des fichiers administratifs		
Temps passé (en mois)	Emploi sous CDI	34	21	15	7	5	4	3	3	21
	Emploi sous CDD	0	8	1	22	2	2	3	3	4
	Emploi aidé	0	0	14	1	17	2	0	1	3
	Chômage et inactivité	1	5	4	5	9	23	7	2	4
	Reprise d'études	1	1	1	1	1	2	22	2	2
	Autre	0	1	1	1	1	2	1	25	1
	Total (en mois)	36	36	36	36*	36*	36*	36	36	36*
Part des sortants ayant connu au moins un épisode (en %)	Emploi sous CDI	100	100	93	71	63	52	34	32	85
	Emploi sous CDD	20	85	34	100	50	49	60	38	44
	Emploi aidé	1	2	100	11	100	20	4	7	19
	Chômage et inactivité	35	68	80	73	93	100	84	34	58
	Reprise d'études	36	44	38	44	49	54	100	42	44
	Autre	19	35	32	43	48	57	31	100	32
Part des sortants ayant connu une seule situation (en %)	Emploi sous CDI	34	0	0	0	0	0	0	0	16
	Emploi sous CDD	0	0	0	2	0	0	0	0	0
	Emploi aidé	0	0	0	0	1	0	0	0	0
	Chômage et inactivité	0	0	0	0	0	3	0	0	0
	Reprise d'études	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Autre	0	0	0	0	0	0	0	26	1
Nombre moyen d'épisodes	Emploi sous CDI	1,5	1,5	1,2	1,0	0,9	0,9	0,5	0,5	1,3
	Emploi sous CDD	0,3	2,2	0,8	4,4	1,6	1,6	2,1	2,3	1,3
	Emploi aidé	0,0	0,0	1,1	0,1	1,3	0,2	0,0	0,1	0,2
	Chômage et inactivité	0,4	1,3	1,4	1,5	2,1	3,2	1,6	0,5	1,1
	Reprise d'études	0,4	0,5	0,5	0,7	0,6	0,7	3,0	0,6	0,7
	Autre	0,3	0,6	0,5	0,7	0,8	1,1	0,6	1,6	0,5
Durée moyenne des épisodes (en mois)	Emploi sous CDI	27	20	17	11	10	6	8	8	24
	Emploi sous CDD	2	4	2	6	2	2	1	1	3
	Emploi aidé	3	5	13	8	16	9	7	9	13
	Chômage et inactivité	2	4	3	3	4	8	4	5	4
	Reprise d'études	2	2	3	2	2	4	8	4	4
	Autre	1	1	1	1	1	2	2	16	3
Indicateurs spécifiques										
Temps médian d'accès au premier Emploi sous CDI (en mois)	1	13	18	27	32	32	n.a.**	n.a.		5
Durée médiane des épisodes de chômage indemnisé (en mois)	2	2	2	3	3	4	3	4		3
Temps médian de sortie du premier épisode de chômage et d'inactivité (en mois)	2	3	3	2	5	7	5	4		3

* La somme est différente de 36 mois en raison du jeu des arrondis.

** n.a. : non applicable.

Lecture : Les sortants qui accèdent rapidement et durablement à l'emploi sous CDI (trajectoire type 1) passent, en moyenne, 34 mois sur 36 dans des emplois en CDI, contre 21 mois pour l'ensemble des sortants de l'enseignement secondaire technique les années scolaires 2008/2009 et 2009/2010.

Note : Les statistiques en rouge sont utilisées dans cette publication pour décrire les trajectoires types.

Source : Observatoire de la formation



Auteurs
Kevin Andre
Marion Biré
Alex Durand
Dominique Matera
Lucie Waltzer

Éditeur
Institut national
pour le développement
de la formation
professionnelle continue

Contact
Responsable
Observatoire de la formation
Alex Durand
T + 352 46 96 12-201
alex.durand@infpc.lu

Téléchargement
www.lifelong-learning.lu/teva

